

## Editorial

# Les oubliés de Berne sonnent à la porte

**Lise Bailat**

Correspondante parlementaire



Parmi les qualités de la politique suisse, il en est une particulièrement louée de par le monde: sa constance. C'est aussi vrai en termes de représentativité des institutions. Depuis 1919, il n'y a pas photo: l' élu fédéral type est un homme âgé de 50 à 59 ans. Les femmes s'émancipent? L'espérance de vie s'allonge? Les fronts politiques évoluent? Rien n'y fait. Au moment des élections fédérales, la somme des choix des citoyens dans chaque canton amène à une surreprésentation du quinquagénaire au parlement. Pour compléter le profil, celui-ci est aujourd'hui majoritairement cadre ou indépendant.

Les jeunes, les femmes, les seniors notamment restent sous-représentés. Certains s'agacent de la situation: le parlement fédéral devrait être le reflet de l'image de la société.

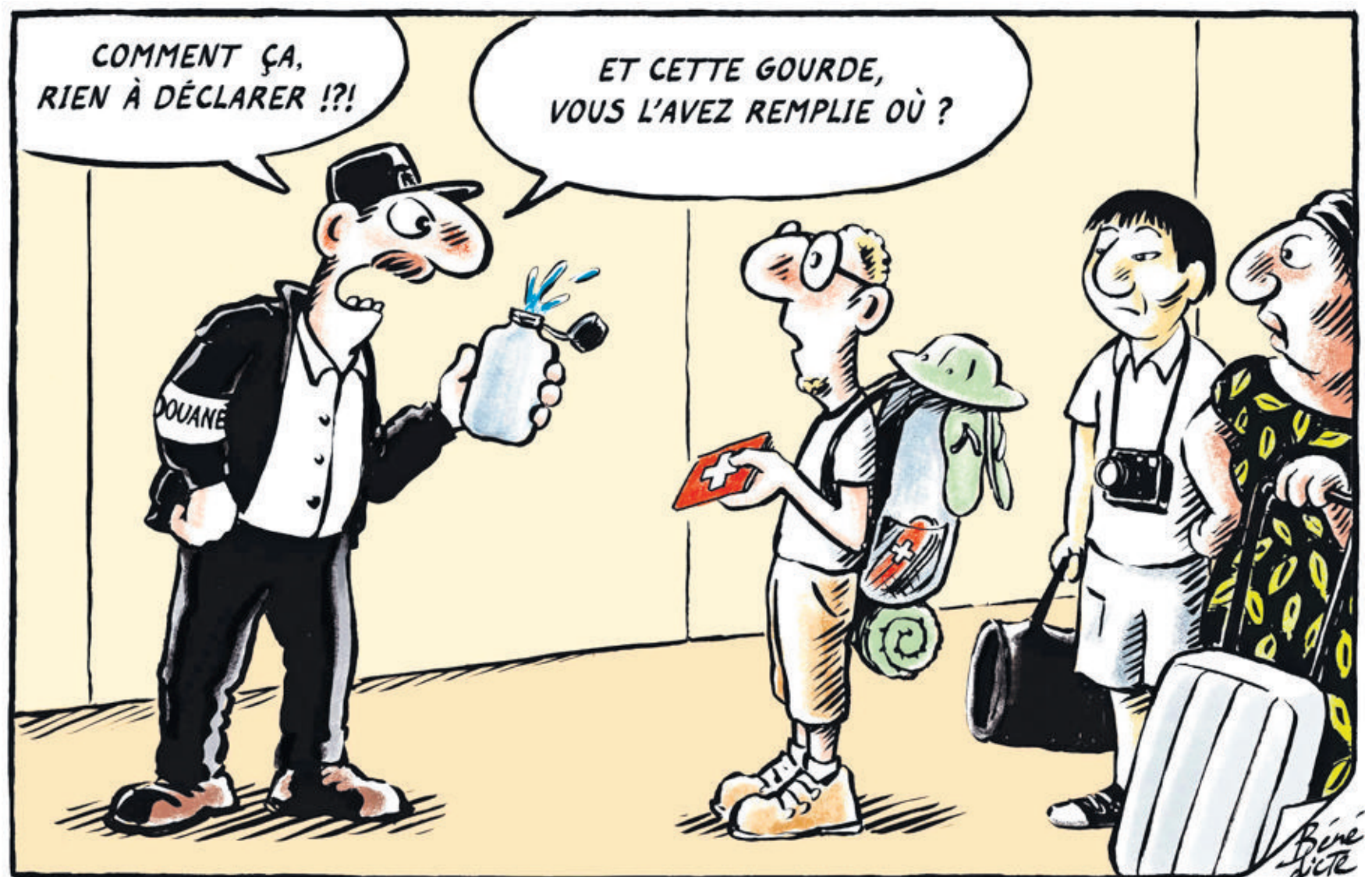
«Le vécu, les aspirations, l'expérience font parfois la différence lors de l'élaboration d'une loi»

On peut s'interroger sur la pertinence de ces revendications. Y a-t-il vraiment des intérêts communs à tous les jeunes Suisses? Ou encore une politique de genre, qui serait défendue par les femmes de droite, de gauche, du centre dans un même élan? La défense des intérêts s'organise davantage par courant idéologique, par région, par appartenance associative et professionnelle en Suisse. Tant mieux! On imagine mal l'instauration de quotas - sans fin! - pour représenter au parlement chacune des strates de la société: les célibataires, les locataires, les divorcés, les citadins, etc.

Reste que la politique se construit aussi par la sensibilité de chacun. Il ne s'agit pas que de nuances. Le vécu, les aspirations, l'expérience font parfois la différence lors d'un vote ou de l'élaboration d'une loi. Il ne viendrait d'ailleurs à l'idée de personne de remettre en question cette sensibilité lorsqu'elle est l'expression de la langue et de la culture. Les jeunes, retraités et femmes, qui se mettent parfois eux-mêmes hors course, pourraient faire mieux pour conquérir une part d'un gâteau que les quinquas ne se gênent pas, eux, de grignoter.

Page 5

## Bénédicte L'affaire de l'eau volée en France amuse le monde entier



## Courrier des lecteurs

### Démolition/reconstruction Deux poids, deux mesures?

A propos de l'article intitulé «Lausanne sauve une vieille bâtisse des pelletieuses» (24 heures du 23 juillet 2015).

Dans cet article, on lit avec intérêt qu'un petit locatif de la rue Saint-Paul est sauvé de la démolition par une décision communale qui ne tolérerait pas le projet d'édification en lieu et place d'un immeuble de rapport plus volumineux.

C'est très bien, mais que penser alors de la décision de la même autorité communale autorisant la démolition de la jolie villa rose, dite «Clos d'Ouchy», à l'arrière de l'Hôtel Beau-Rivage, qui se verra remplacée par un immeuble pharaonique, d'une esthétique sans génie? Les oppositions - dont celle, sauf erreur, du Mouvement pour la défense de Lausanne - ont été balayées en son temps par la Commune, qui semble ainsi pratiquer dans ce domaine une politique au coup par coup! Dommage...

Jean Daniel Martin, Lausanne

### Lausanne Choquant!

A propos de l'article intitulé «Le chef fait jeter des violons à la poubelle, et c'est le couac» (24 heures du 22 juillet 2015).

L'hoirie Victor Desarzens, violoniste, chef fondateur de l'OCL, a donné un violon à l'Orchestre des collèges et gymnases lausannois (OCGL). Après l'avoir confié au célèbre Pierre Gerber, luthier à la rue de Bourg, afin de le mettre en parfait état aux frais de l'hoirie VD, je l'ai remis à Jacques Pache, ami, fondateur en 1960 et directeur de l'OCGL.

En général, les donateurs restent discrets sur leur don; mais aujourd'hui, au nom de l'hoirie Victor Desarzens,

dont je suis responsable, je sors de mon silence pour exprimer ma colère!

D'abord, je pose la question à M. Luc Baghdassarian, chef de l'OCGL: «Le violon donné par la famille Desarzens fait-il partie du lot destiné à la déchetterie ou à donner dans un autre pays?» M. Baghdassarian semble craindre - avec raison! - pour son honneur et sa réputation...

M. Philippe Martinet, chef du Service des écoles primaires et secondaires, précise que c'est Lausanne qui subventionne l'OCGL... et alors? A ses yeux, l'argent du contribuable lausannois est-il moins «valable» que celui du privé?

Beaucoup de questions sans réponses... Comment un comité et son chef peuvent-ils laisser des instruments de musique à l'abandon de telle manière que des vers ont le temps de s'installer dans les violons? Comment un comité composé, en principe, de personnes mélomanes, à défaut de musiciens, peut-il négliger pareillement un matériel donné par des familles pour des enfants dont les parents ne peuvent pas acheter un instrument?

Les donateurs attendent des

réponses et ne se contenteront pas juste «d'un tour de table» selon le président de l'OCGL! Je suis choquée et fâchée!

Martine Desarzens, responsable de l'hoirie Victor Desarzens, Lausanne

### Eolien Exactement ce qu'il ne faut pas faire

Aujourd'hui, nous sommes avertis: les difficultés rencontrées par l'éolien sont multiples et dévastatrices. La production d'électricité est infime. L'expérience des pays européens avancés dans cette technologie laisse songeur à plus d'un titre. Le massacre des paysages est sous-estimé, les effets sur la faune sont à peine abordés. Les conséquences sur la santé humaine sont ignorées et niées. De plus, le projet du Mollendruz est visible de tout le canton de Vaud et il propose d'implanter le modèle éolien «Enercon E 115, de 206,5 m de hauteur», le plus haut jamais installé sur terre. Cela démontre, si besoin est, le gigantisme immodéré du projet.

Au vu de cette situation, il est

évident que nous faisons fausse route. M. Philippe Roch (ancien secrétaire d'Etat à l'Environnement), dans son livre *Eoliennes, des moulins à vent?*, publié en 2007 aux Editions Favre, nous met en garde contre un emballage en faveur des éoliennes. Il nous dit, entre autres:

«La production de l'énergie éolienne n'a de sens écologique que dans un contexte plus large, qui n'existe pas aujourd'hui. Il faut l'accompagner d'un aménagement du territoire qui prévienne des conditions très strictes pour l'installation d'éoliennes: emplacement, accès, hauteur des installations, voisinage, zones naturelles et paysagères.»

«Les éoliennes ne pourront pas remplacer l'énergie nucléaire tant qu'elles s'inscrivent dans une logique de croissance, fuite en avant derrière laquelle les techniques vertes s'essouffleront. Alors la construction chaque année de milliers d'éoliennes ne fera que compenser une partie de l'augmentation de la consommation.»

Par conséquent, le projet du Mollendruz est exactement (avec d'autres) ce qu'il faut éviter de faire. Le chemin de la transition énergétique ne sera pas simplement celui d'une promenade de santé subventionnée.

Philippe Berney, Le Pont

## Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch), ou à [courrierdeslecteurs@24heures.ch](mailto:courrierdeslecteurs@24heures.ch), ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.



La maison de la rue Saint-Paul à Lausanne sauvée de la démolition. ODILE MEYLAN

